

Colloque du Samedi 21 septembre 2024 Formation validante

www.cemcap.fr

Lieu : Hôpital Sainte-Anne 1 Rue Cabanis, 75014 Paris. Métro : Glacière.
Amphithéâtre Deniker, bâtiment Jean Delay

Président

Professeur Raphaël GAILLARD

Vice-présidents

Docteur Thierry BRICHE
Docteur Pierre DE MARICOURT
Docteur Christine ESTEVE
Docteur Sonia GAUCHER

Secrétaire général

Docteur Hani-Jean TAWIL

Secrétaire générale adjointe

Docteur An CHUC

Trésorier

Professeur Thomas GREGORY

Trésorier adjoint

Docteur Marjorie CHEZE

Président d'Honneur

Docteur Patrice BODENAN[†]

Vice-Président d'Honneur

Docteur Hervé BOISSIN

Conseil d'administration :

Docteur Richard AZIZA
Docteur Philippe BARIL
Docteur Samuel BENAYOUN
Docteur Laurent DUGUE
Professeur Jean-Rémi FENOLLAND
Docteur Jean-Marc LABORIE
Professeur Yann MIKAELOFF
Docteur Jean-Paul RWABIHAMA
Docteur Isabelle SEC

Administrateurs honoraires

Docteur Bernard ABOU
Professeur Jacques AZORIN
Professeur Catherine BUFFET
Docteur François CHEDRU
Docteur Michel DENIS
Docteur Michel GAYDA
Docteur Philippe HUBINOIS
Professeur Jacques MILLIEZ
Docteur Rémy-Jacques SALMON

Chargés de Mission auprès du Président

Docteur Michel BERNARD
Docteur Pierre DE MARICOURT

Programme définitif

Accueil des participants : 8 h 45

Introduction du colloque : 9 h 00 : **Professeur Raphaël GAILLARD, Président de la CEMCAP**

L'EXPERTISE EN Accident du travail / Maladie professionnelle - AT/MP

9 h 00 – 13 h 00

Modérateurs : Docteur Sonia GAUCHER & Docteur Sam BENAYOUN, experts près la Cour d'Appel de Paris

1^{ère} Partie - 9 h 00 à 10 h 30

Les enjeux économiques du contentieux

• **Monsieur Frédéric BIZARD**, Professeur d'économie à l'ESCP, Président et fondateur de l'Institut de la Santé

L'organisation du pôle social : - Difficultés de trouver des experts - La rémunération l'expertise / consultation - Le contradictoire : un exercice spécifique

• **Madame Carine TASMADJIAN**, Présidente de chambre Cour d'appel de Paris, chargée du contentieux de la Sécurité Sociale

La maladie professionnelle : - Les tableaux des MP - L'inflation des MPHT

• **Pr Linda BENSEFA-COLAS**, Professeur à l'Université Paris Cité, responsable de l'Unité de pathologies professionnelles et environnementales à l'hôtel-Dieu de Paris

L'expertise : - Au cabinet - A la barre - Le dossier - Les critères applicables

• **Dr DESBORDES MARSAUD**, Expert près la Cour d'Appel de RIOM

Pause-café : 10 h 30 à 11 h 00

2^{ème} Partie - 11 h 00 à 13 h 00 et vote

Le médecin conseil de l'entreprise : - Les contraintes déontologiques - Le secret médical - L'indépendance du médecin - Les différents domaines du conseil médical aux entreprises - L'impact du recours employeur sur la vie de l'entreprise

• **Docteur Gilles SCETBON**, spécialiste AT/MP consultant en entreprise

La jurisprudence de janvier 2023 sur le DFP : - Périmètre d'application

Conséquences : - En faute inexcusable - Les MP avec salarié retraité - opposabilité de la rente

• **Maître PUTANIER**, avocat spécialiste de droit du travail et protection sociale

Synthèse et discussion générale :

Docteur Sonia GAUCHER & Docteur Sam BENAYOUN, Experts judiciaires

12h30 Hommage au Docteur Patrice BODENAN

Avec la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

Colloque du Samedi 21 septembre 2024 Formation validante

www.cemcap.fr

Un déjeuner debout de clôture de nos travaux est prévu en fin de programme.

Inscriptions obligatoires et paiement sur notre site www.cemcap.fr

Renseignements : secretariat.cemcap@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'EXPERTISE EN Accident du travail / Maladie professionnelle - AT/MP

Samedi 21 septembre 2024

9 h – 13 h 00

Lieu : Hôpital Sainte-Anne, 1 Rue Cabanis, 75014 Paris. Métro : Glacière



Amphithéâtre Deniker

Les frais d'inscription sont de **95 € pour les membres avec le code PROMO**
et **155 € pour les non membres**.

Un cocktail de clôture de nos travaux est prévu en fin de programme.

Vous pouvez dès à présent pour ceux qui ne l'ont pas encore fait (par retour de mail), vous inscrire et payer sur notre site www.cemcap.fr

- ou **exceptionnellement payer par virement bancaire** :

Titulaire du compte : CEMCAP CIE DES EXPERTS MEDECINS

IBAN : FR 76 3000 4005 7400 0271 6986 373

BIC : BNPAFRPPXXX

Ou, plus **exceptionnellement** par chèque à l'ordre de la CEMCAP – Colloque au :

Professeur Thomas GREGORY, trésorier de la CEMCAP : Service de chirurgie orthopédique, 125, route de Stalingrad, 93000 Bobigny thomas.gregory@aphp.fr

Aucun remboursement ne sera effectué après le 18 septembre 2024

Une attestation de présence vous sera adressée par mail après le colloque.



Inscriptions obligatoires

Renseignements : secretariat.cemcap@gmail.com